



## **Journées doctorales** de la Société française des Sciences de l'Information et de la Communication

**30-31 Mai 2013**

Les doctorales SFSIC sont un moment fort de la vie de la discipline. Tous les deux ans, elles donnent aux doctorants déjà avancés dans leur thèse l'occasion de présenter leurs travaux en cours devant la communauté des chercheurs et enseignants-chercheurs. Elles offrent aussi à tous l'opportunité de ressaisir comment évoluent les sciences de l'information et de la communication : thématiques explorées dans les thèses, méthodes mises en œuvre, perspectives ouvertes.

Au cours des Doctorales 2013, un accent particulier sera mis sur le rôle des revues et des collections spécialisées en information-communication. Il s'agit d'inciter les doctorants à les utiliser et à s'y référer davantage, mais aussi de les aider à y publier. Une séance plénière sera consacrée aux modes de sélection des revues et à leur dynamique. Un espace de présentation sera mis en place. La réflexion sera élargie aux revues d'autres disciplines susceptibles d'accueillir aussi des articles des doctorants en SIC.

Les Doctorales seront accueillies au CNAM (Conservatoire des Arts et Métiers de Paris) par le laboratoire DICEN (Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ère du Numérique, EA 4420, site : <http://dicen.cnam.fr/>).

L'école doctorale en information et communication des Universités belges francophones (regroupant l'Université Catholique de Louvain, l'Université Libre de Bruxelles, l'Université de Liège, l'Université de Namur et l'Université Saint-Louis - Bruxelles, etc.) sera l'invitée d'honneur de cette manifestation scientifique.

## **Soumission des propositions**

Les doctorants sont invités à prendre du recul, à ressaisir leur objet de recherche et à faire preuve de concision pour l'exposer succinctement en ayant soin de développer les points suivants :

- champs de connaissances déjà structurés auxquels ils se réfèrent,
- problématique et hypothèses de travail,
- méthode(s),
- résultats attendus ...

Le comité scientifique sera attentif à la clarté et à la cohérence de l'exposé, mais aussi à la dimension info-communicationnelle de la recherche, à charge pour le doctorant de montrer en quoi son approche s'inscrit bien dans le champ scientifique des SIC. Le comité scientifique sera aussi attentif à la pertinence des références bibliographiques et, notamment, des revues citées : elles devront témoigner que le doctorant a une bonne appréhension des débats théoriques, méthodologiques, épistémologiques, techniques que développe la discipline sur le sujet choisi.

Les travaux présentés peuvent relever aussi bien de l'information et de la documentation que de la communication et porter sur des champs de recherche nouveaux ou déjà bien identifiés : information, documentation, médias, théories de la communication, télécommunications, triviale, musée, scénographie et expositions, enseignement en ligne, communication scientifique, communication organisationnelle, espace public, hypertexte, numérique et multimédia, TIC, industries culturelles et arts du spectacle, communication politique, communication scientifique, histoire de la communication, communication interpersonnelle et situations de communication, langage, écriture, document, patrimoine, genre et communication, communication et religion, écriture collaborative, travail collaboratif, activisme et construction identitaire sur internet, débat et participation politique en ligne, pratiques de coaching, *serious game* ....

- Les doctorants sont autorisés à présenter des propositions de communication seulement à partir de la deuxième année d'études doctorales. Ces propositions, visées par la directrice ou le directeur de thèse, comporteront 800 mots maxima (espace compris, hors bibliographie). Elles prendront soin de développer la problématique (mise en questions de l'objet), d'explicitier le cadre théorique choisi et de préciser de manière la méthodologie construite en conséquence. Deux séries de trois mots clefs seront proposées : l'une, portant sur les objets, l'autre sur la méthodologie et le cadrage théorique ou le champ des SIC concerné.
- Les instructions pratiques seront communiquées sur le site de la SFSIC à partir de la plateforme qui gère les dépôts, elle sera ouverte du 1er au 28 février.
- L'évaluation des propositions sera effectuée anonymement en « double aveugle » par le comité scientifique. Les réponses seront communiquées le 15 mars 2013. Les textes définitifs devront être remis le 1<sup>er</sup> mai 2013.

## **Déroulement des Doctorales**

Les Doctorales se tiendront au **CNAM** (Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris) CITS - 16DP30 - 292, rue Saint Martin - 75141 Paris Cedex 03.

- Les communications seront de 20 minutes et suivies d'un échange de 20 minutes.

- Les contributions présentées lors des Doctorales donneront lieu à une la publication des textes issus des doctorales.
- Les participants aux Doctorales (et tout particulièrement les doctorants retenus) doivent s'engager à suivre l'ensemble des journées.

**Comité scientifique :** *Françoise ALBERTINI ; Françoise BERNARD ; Karine BERTHELOT-GUIET ; Andrea CATELLANI ; Olivier CHANTRAINE ; Ghislaine CHARTRON ; Franck CORMERAIS ; Béatrice GALINON-MÉLÉNEC ; Elizabeth GARDERE ; André HELBO ; Annabelle KLEIN ; Geneviève LALICH-BOIDIN ; Christian LE MOENNE ; Marc LITS ; Marc-Emmanuel MÉLON ; Louise MERZEAU ; Laurence MONNOYER ; Geoffroy PATRIARCHE ; Nicolas PÉLISSIER ; Daniel RAICHVARG ; Paul RASSE ; Philippe RICAUD ; Adrian STALL ; Marie-Gabrielle SURAUD ; Olivier THÉVENIN ; Geneviève VIDAL ; Manuel ZACKLAD.*

**Comité d'organisation :** *coordination Nicolas PÉLISSIER ; responsables d'axe Aurélia LAMY, Marie-Michèle VENTURINI, Laurent COLLET, Béatrice VACHER.*